



# SAINT-DENIS DE-BROMPTON

2050, rue Ernest-Camiré, C. P. 120

Saint-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0

Tél. : 819 846-2744 - Téléc. : 819 846-0915

Courriel : info@sddb.ca - Site internet : www.sddb.ca

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels*

## 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

## 2 – DOCUMENT(S) DEMANDÉ(S)

Titre, sujet, auteur, année de publication :

\*Si le document demandé contient des renseignements personnels concernant une autre personne, son consentement écrit sera exigé.

## 3 – MODE DE CONSULTATION DEMANDÉ

Consultation aux bureaux de l'organisme

Envoi de copie électronique du ou des document(s)

Envoi de copie physique du ou des document(s)

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

## À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Demande reçue le : \_\_\_\_\_ Date limite de réponse au demandeur : \_\_\_\_\_

Envoi de l'accusé de réception : \_\_\_\_\_ Envoi de la décision : \_\_\_\_\_

Commentaires :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT**

- Les renseignements que vous nous fournissez à la section « Identification de la personne qui fait la demande » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande. Il n'est pas obligatoire de fournir les numéros de téléphone et le courriel. Cependant s'ils ne sont pas fournis, toute communication sera postale et les délais inhérents à ce mode de communication s'ajouteront aux délais légaux.
- Si vous avez de la difficulté à identifier le document que vous recherchez, ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez communiquer avec le responsable de l'organisme à qui vous adressez la demande.
- Votre demande peut être adressée verbalement au responsable, ou encore par écrit, mais elle doit être suffisamment précise pour lui permettre de vous répondre. Par exemple, vous pouvez mentionner le titre du document que vous recherchez, le nom de son auteur, ou alors le sujet traité.
- À la réception du présent formulaire ou de toute autre demande écrite, le responsable vous acheminera un accusé de réception précisant la date à laquelle vous recevrez une réponse écrite à votre demande. Le délai fixé par la Loi est de 20 jours civil.

Veuillez faire parvenir votre demande par courrier, en personne ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton  
A/s Service du greffe  
2050, rue Ernest-Camiré, C.P. 120  
Saint-Denis-de-Brompton (Qc) J0B 2P0  
Courriel : [accesinformation@sddb.ca](mailto:accesinformation@sddb.ca)

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous au 819 846-2744.